

Consultation prébudgétaire fédérale 2018

Soumission de La Cité au Comité permanent
des finances de la Chambre des communes

Soumission de La Cité au Comité permanent des finances de la Chambre des communes

La Cité aimerait tout d'abord exprimer son appui à l'orientation du budget fédéral de 2017. La Cité a bénéficié de cette orientation par une contribution du Fonds d'investissement stratégique (FIS) pour les établissements postsecondaires. Ce financement permettra de construire un nouvel espace dynamique, « Place La Cité », entièrement consacré au processus d'innovation et de création pour tous – étudiants, corps professoral, entreprises et pour la communauté. Les travaux de construction qui sont en cours seront terminés en septembre 2018.

Dans la présente soumission, nous sommes heureux de répondre aux deux questions posées par le Comité permanent dans le but d'obtenir des commentaires prébudgétaires. La présidente de La Cité se met à la disposition du comité afin de discuter plus longuement, en personne, de la position du Collège.

1. Quelles mesures fédérales aideraient les Canadiens à être plus productifs? Par exemple, quelles mesures visant l'éducation et la formation, la santé, le logement, la mobilité et la participation au marché du travail permettraient aux Canadiens d'être aussi productifs que possible dans leurs milieux de travail et de vie?

La nature du travail et de l'entrepreneuriat évolue à un rythme qui dépasse souvent la capacité d'adaptation des établissements d'éducation. Les étudiants s'attendent à ce que les collèges et universités soient beaucoup plus « agiles » dans leurs réponses aux changements dans la société et dans le milieu de travail.

Parallèlement, les employeurs s'attendent à une plus grande souplesse dans la façon dont l'éducation répond à ce qui est maintenant exigé des nouveaux employés et veulent voir chez les employés en poste la capacité d'améliorer leurs compétences.

La Cité est un collège de la province de l'Ontario; cependant, l'établissement est de plus en plus appelé à assurer une présence nationale et internationale dans la collectivité francophone mondiale, notamment en raison du rôle grandissant des moyens de communication électroniques dans le processus pédagogique. La proportion du nombre d'étudiants étrangers connaît une croissance rapide au Collège – des étudiants de 40 pays ont fait bondir le nombre d'inscriptions de 23 % en 2016-2017 par rapport à l'année précédente. On s'attend à ce que l'ouverture de « La Place » en 2018 vienne renforcer cette tendance.

La contribution du gouvernement fédéral joue un rôle crucial dans la capacité des collèges et des universités à s'adapter à de nouvelles réalités en appuyant la poursuite de l'innovation et de l'expérience dans le processus éducationnel. Les provinces soutiennent entièrement l'innovation et la souplesse, mais elles disposent de ressources limitées pour encourager les approches non traditionnelles mettant l'accent sur une plus grande flexibilité pédagogique pour les étudiants, les employeurs et les entrepreneurs.

Par exemple, La Cité poursuit sa recherche d'appuis pour « Mobili-Cité », une initiative novatrice qui offre une approche plus personnalisée à de petits groupes d'étudiants dans des régions au-delà de la zone desservie par le campus central, et qui leur permet de suivre leur programme de formation en les jumelant à des employeurs et en leur donnant l'occasion d'acquérir un apprentissage expérientiel direct. Cette approche est aussi une façon d'offrir une expérience plus souple aux nouveaux arrivants qui nécessitent d'abord une approche personnalisée alors qu'ils cherchent à s'adapter au milieu du travail et à la société canadienne. Pendant la phase d'élaboration du modèle, La Cité a besoin de financement pour tester sa mise en œuvre dans certains programmes avant de lancer le concept à un plus large éventail de programmes.

Le dernier budget fédéral a mis largement l'accent sur l'agroalimentaire, particulièrement en ce qui concerne la croissance des marchés internationaux et le rôle que le Canada peut y jouer. Si l'exploitation agricole « de taille industrielle » correspond bien à l'expérience de l'ouest du pays, c'est beaucoup moins le cas dans l'est où les fermes familiales et de plus petite taille, sont davantage la norme. Encore une fois, la souplesse et l'adaptabilité sont les concepts clés dont l'éducation doit s'inspirer pour répondre aux besoins de la communauté agricole et agroalimentaire. De plus, la formation dans ces domaines doit être pleinement soutenue par de la recherche appliquée, capable de relever les multiples défis que doit relever le secteur agroalimentaire. En 2016-17, plus de 200 étudiants ont participé à 50 projets de recherche appliquée de La Cité; bon nombre de ceux-ci touchant la bio-innovation et l'agroalimentaire.

L'est de l'Ontario a besoin d'un centre d'innovation en agroalimentaire de langue française qui peut agir à titre de catalyseur de talents et d'approches créatives. La Cité prévoit être un partenaire à part entière de la transformation des installations d'Alfred en Ontario (ancien collège agricole de l'Université de Guelph) en un carrefour communautaire et en un centre d'innovation en agroalimentaire. Nous encourageons fortement le gouvernement fédéral à investir dans le renouvellement et le réaménagement des installations d'Alfred, où seront réunis éducation, apprentissage expérientiel, innovation et recherche appliquée.

2. Quelles mesures fédérales aideraient les entreprises canadiennes à être plus productives et compétitives? Par exemple, quelles mesures permettraient aux entreprises de faire de la recherche, de faire preuve d'innovation, de mettre en valeur leurs idées, d'acheter des technologies et de l'équipement à la fine pointe, d'investir dans la formation et le perfectionnement de leurs employés, de participer aux chaînes de valeurs mondiales et d'accroître leur part du marché international?

Dans sa soumission prébudgétaire pour 2017, La Cité faisait remarquer que les entreprises canadiennes doivent être concurrentielles, quel que soit leur marché – local, intérieur ou mondial. Le Canada et de nombreux autres pays sont de très grands importateurs de produits fabriqués partout dans le monde et nous semblons accepter que « compte tenu de la situation concurrentielle », nous ne sommes pas en mesure de produire ces biens dans notre pays. Voilà où la créativité et l'innovation prennent leur sens - en nous permettant de trouver de meilleurs moyens de produire des biens

chez nous et d'ensuite passer à la scène mondiale. Pour cela, nous devons miser davantage sur la recherche appliquée qui donne à nos étudiants et à nos experts en la matière, petites et moyennes entreprises (PME), l'occasion de mettre au point de nouveaux produits et processus. Le secteur agroalimentaire regorge de possibilités d'innovation locale.

La Cité a appuyé la demande de CIGan, « d'augmenter les investissements fédéraux dans la recherche appliquée des collèges et des instituts au cours des cinq prochaines années, de 75 millions \$ à 300 millions \$ par année dans le cadre du plan d'action du Programme d'innovation du Canada », de même que la recommandation de Collèges Ontario que « FedDev et FedNor devraient hausser de façon significative le niveau actuel de financement, nettement insuffisant, de recherche appliquée effectuée par les collèges afin d'atteindre au moins la norme de ce qui est investi par les autres organismes de développement régional. » Ces deux recommandations conservent toute leur importance pour le budget de 2018.

Pour sa part, en collaboration avec la construction de « La Place », le Collège a récemment créé le Bureau de l'idéation et de la créativité dont la mission est de produire en continu des idées novatrices que les étudiants, les entreprises et la collectivité pourront tester et mettre en œuvre dans un large éventail de secteurs économiques. Ils pourront ensuite présenter les résultats dans le cadre de présentations constamment renouvelées à « La Place. »

Le Collège comprend la nécessité de mettre en œuvre de vastes projets d'innovation axés sur les grands centres urbains du Canada, mais demande au gouvernement dans son budget 2018 de favoriser l'innovation à l'extérieur de ces centres et viser un soutien aux PME. Le programme de supergrappes du gouvernement fédéral était en effet une mesure exceptionnelle du budget de 2017 et l'inclusion des collèges et des universités comme partie intégrante des soumissions était louable. Cependant, on s'attend à ce que le programme ne s'applique que de façon limitée aux PME et particulièrement à celles situées dans de petites villes et à la campagne.

Un « programme de minigrappes » doit être mis en place pour les petites zones urbaines et les régions rurales; un programme axé sur les secteurs économiques prioritaires ciblés par le gouvernement fédéral.

LA CITÉ

613 742-2483

www.collegelacite.ca

facebook.com/collegelacite

Twitter : [@collegelacite](https://twitter.com/collegelacite)
